

■ **Bureau technique Raymond et Yvan Giller S.à r.l.**, à Echallens, CH-550-0173483-1 (FOSC du 14.12.2004, p. 13). Selon jugement du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord Vaudois du 8 novembre 2007, la société est dissoute conformément à l'art. 775 al. 2 CO. La liquidation est opérée sous la raison sociale: **Bureau technique Raymond et Yvan Giller S.à r.l. en liquidation**. FRI Fiduciaire, Révision et Informatique S.A., à Echallens est nommée liquidatrice. L'associé Giller Raymond est décédé; il n'est plus gérant et sa signature est radiée. Journal no 15120 du 20.12.2007 (04266586 / CH-550.0.173.483-1)